

POUR QUI ?

Ouvert à tous les personnels de l'Education Nationale (AESH, AED, Psy-EN, enseignant-es du 1er et du 2nd degré), syndiqué·e·s et non syndiqué·e·s.

Chaque personnel a droit à 12 journées de formation syndicale par an : faisons vivre ce droit !

QUOI ?

Pistes d'ateliers envisagés :

- **reprise et/ou approfondissement, des thèmes de la première journée :**
 - Sexisme et antisexisme sur notre lieu de travail au sein de l'Education Nationale
 - Ecole, classes sociales, familles et devoirs à la maison
 - Ecole et écologie
 - Groupe de co-formation pédagogique
- **Hiérarchie managériale, outils numériques de contrôle et de tri social... dans le service public.**
- **Comment s'organiser pour faire vivre une force collective sur le bassin nazairien : les enjeux d'un syndicalisme de terrain.**

⇒ Le contenu est encore en construction.

OÙ ET À QUELLE HEURE ?

RDV à 8h30

RdC de la maison des syndicats.
4 rue François Marceau, St-Nazaire

COMMENT SE RÉAPPROPRIER NOS MÉTIERS, TRAVERSÉS PAR DES QUESTIONS SOCIALES, SOCIÉTALES, POLITIQUES ET ÉCOLOGIQUES ?



Stage intersyndical éducatif du Bassin Nazairien 3ème Journée Vendredi 16 juin

POURQUOI ?

Ce stage s'inscrit dans la même dynamique que le premier stage organisé en 2019 sur le bassin nazairien : **prendre le temps de se rencontrer, d'échanger, de réfléchir ensemble sur nos métiers ; dans le but d'enclencher des dynamiques collectives de luttes et de travail.**

PAR QUI ?

Stage intersyndical co-organisé par la FSU, la CGT éducatif, SUD éducation et des camarades non syndiqué·es.

Vous êtes chaleureusement invité·e·s à participer à la construction du stage : une date de réunion à noter, le **mercredi 10 mai (16-18h)**. Lieu : local de la FSU - 4 rue François Marceau à Saint Nazaire.



QUELLE DÉMARCHE ?

Ces journées sont conçues de façon à associer des temps d'analyse avec des temps tournés vers l'action collective. Elles s'articuleront entre elles mais vous pouvez, sans problème, assister à l'une en ayant raté les autres.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Tous les documents ainsi que la démarche d'inscription sont disponibles ici :



Etape 1 : complétez le modèle d'autorisation d'absence, à transmettre à votre administration, en fonction de votre poste : 1er degré ou 2nd degré. **Au minimum un mois avant, soit le 16 mai 2023 au plus tard.**

Etape 2 : complétez le Framapad pour vous inscrire auprès des organisateur·ices.

Pour toute question, écrivez-nous à : **stage-educ@orange.fr**